

## **Communiqué de presse :**

### **Pour une régulation de l'enseignement supérieur privé**

Devant les révélations sur l'enseignement supérieur privé, le ministère d'Élisabeth Borne a réagi en voulant renforcer les critères qualités de Qualiopi. Des propositions de loi ont aussi été déposées pour mieux encadrer le supérieur privé lucratif et mieux protéger les étudiants.

La Fep-CFDT, premier syndicat de la Formation et de l'Enseignement Privés et dans la branche couvrant l'enseignement supérieur privé, a signalé de nombreux dysfonctionnements lors de son audition par la mission d'information parlementaire. Elle a alerté régulièrement les pouvoirs publics sur la nécessité d'une régulation dans un secteur qui connaît des dérives : formations trompeuses, diplômes mal identifiés, formations coûteuses et pas toujours qualitatives, mauvaises utilisations des fonds publics. Pour la Fep-CFDT, la régulation doit protéger les usagers – étudiants et familles – et accroître la qualité de vie et des conditions de travail des salariés.

Alors que l'immense majorité des salariés des établissements supérieurs privés exercent un travail de qualité au service des étudiants, ces mesures doivent permettre d'écartier les formations qui entachent la profession.